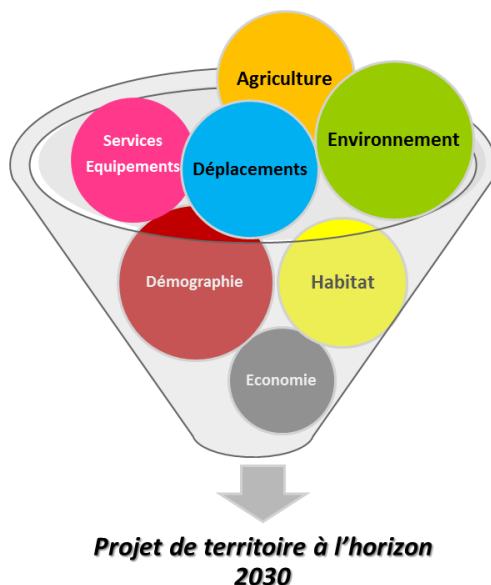




Fiche de présentation du Schéma de Cohérence Territoriale **SCoT**

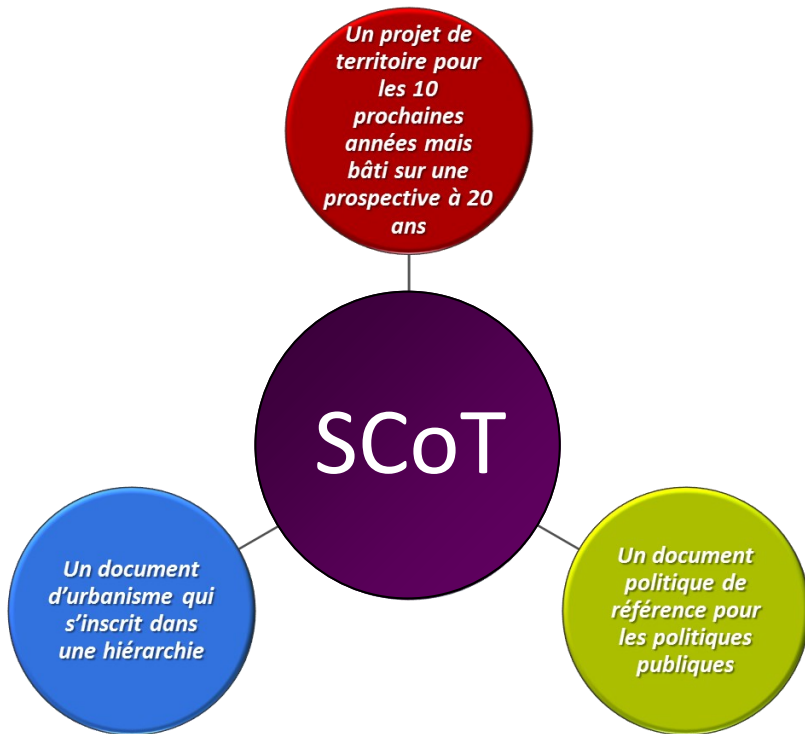
Qu'est –ce qu'un SCOT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme de planification intercommunale. Son objectif est l'organisation du développement et de l'aménagement du territoire à l'échelle de plusieurs communautés de communes.



La triple nature d'un SCOT ?

C'est à la fois un projet de territoire ,
un document d'urbanisme,
un document de référence pour les politiques publiques.



“ Avec le SCOT, les communes pourront mieux maîtriser leur développement, tenir compte de ses effets sur l'environnement, prévenir et réduire les nuisances de toute nature. ”

Quelle est la place d'un SCoT dans le paysage règlementaire ?

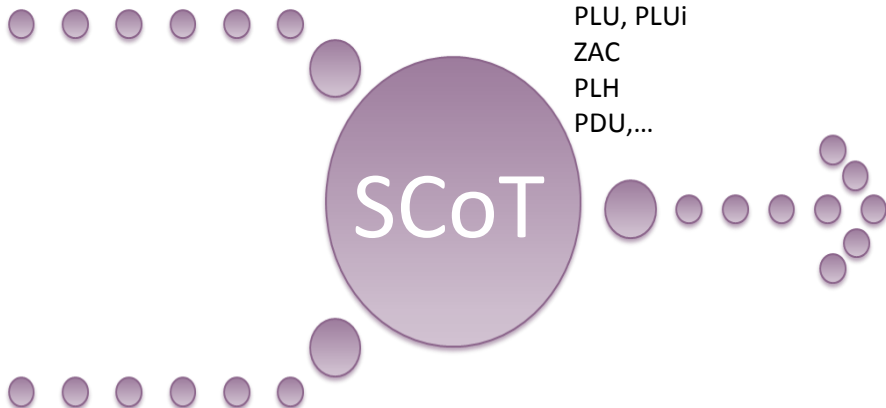
Le SCoT possède une valeur juridique, en tant que tel il s'inscrit dans une hiérarchie de documents locaux, nationaux et européens.

Socle législatif :

Code de l'urbanisme
Loi SRU, Loi Grenelle, et Loi ALUR

Documents d'Urbanisme

Carte Communale
PLU, PLUi
ZAC
PLH
PDU,...



Documents supérieurs :

Charte de Pays
Charte de Parcs Naturels Régionaux
SDAGE, SAGE, ...
Plans de Prévention des Risques, ...

Que contient le SCoT ?

Le SCoT se compose de 3 documents :

- Le rapport de présentation qui établit le socle de connaissances
- Le PADD qui définit le projet politique
- Le DOO qui constitue la « caisse à outils » de la mise en œuvre du projet



Rapport de Présentation

Diagnostic du territoire :
démographie, économie, logement,
mobilité,...
Etat initial de l'environnement
Définition des enjeux

Présentation et explication du
projet

Evaluation environnementale



**Projet d'Aménagement
et de Développement
Durable (PADD)**

Affirmation du projet politique
en matière d'aménagement du
territoire

Définition des objectifs et des
orientations retenues



**Document
d'Orientations et
d'Objectifs (DOO)**

Déclinaisons des orientations
du PADD sous formes de
recommandations et de
prescriptions :

Densité, conditions préalables dans
le cadre d'ouvertures à
l'urbanisation, identification des
secteurs à enjeux économiques